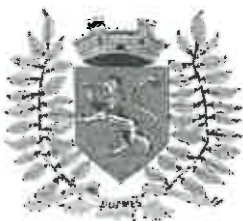


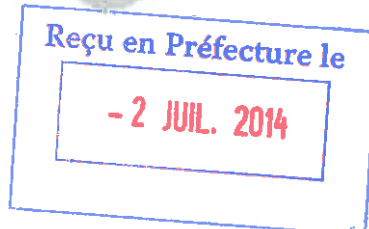
MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS



VILLE FLEURIE "4 FLEURS" – FLEUR D'OR
 FRANCE STATION NAUTIQUE "3 ETOILES"
 MEDAILLE D'OR AU CONCOURS EUROPEEN
 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
 LAUREAT NATIONAL MARIANNE D'OR



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 SEANCE DU 25 JUN 2014**



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
29	23	29

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE VINGT-CINQ JUIN à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Commune de BORMES LES MIMOSAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François ARIZZI, Maire de BORMES LES MIMOSAS.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2014.

PRESENTS : M. François ARIZZI, Mme Christiane DARNAULT, M. Jacques BLANCO, Mme Magali TROPINI, Mme Isabelle CANONNE, M. Alain COMBE, Mme Catherine CASELLATO, M. Philippe CRIPPA, M. Claude LEVY, M. Janik MASSELLO, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Josiane MAGREAU, Mme Geneviève RE, Mme Véronique PIERRE, Mme Véronique GINOYER, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Stéphanie OLIVIER, M. Aurélien MOIGNARD, M. Joël BENOIT, M. André DENIS, Mme Nicole PESTRE, Mme Christine MAUPEU et M. Claude FAEDDA.

POUVOIRS : M. Daniel MONIER à Mme Catherine CASELLATO.
 Mme Marianne LE MEUR à Mme Magali TROPINI.
 M. Bernard BACCINO à Mme Christiane DARNAULT.
 M. Rabah HERHOUR à M. Philippe CRIPPA.
 Mme Sandrine EMERIC à M. Aurélien MOIGNARD.
 Mme Rania MEKKERI à Mme Nicole PESTRE.

FA/PG/VA/AC – N°2014/06/93 - OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE.

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que lors de l'élaboration du Budget Primitif 2014 de la Commune une erreur d'imputation s'est glissée dans les prévisions budgétaires provoquant un déséquilibre au sein des Opérations d'Ordre Entre Sections.

Afin de rééquilibrer au plus tôt les sections concernées, il vous est proposé de voter par décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2014, selon détail sur le document joint, le virement de crédits suivant :

Section	Sens	Article	Crédits supplémentaires à voter	
			Recettes	Dépenses
Fonctionnement	Dépense	6865 – Dot. aux provisions pour risques et charges financiers		- 3 000,00 €
Fonctionnement	Dépense	6554 – Contributions aux organismes de regroupement		3 000,00 €
				0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU L'AVIS DE LA COMMISSION DES FINANCES EN DATE DU 16 JUN 2014

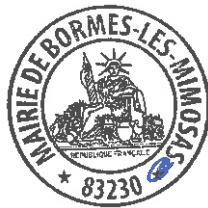
APPROUVE la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2014 de la commune.

MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS

Délibération n°2014/06/93 (suite)

VOTE : UNANIMITE (29 POUR DONT 6 POUVOIRS)

POUR : M. François ARIZZI, Mme Christiane DARNAULT, M. Jacques BLANCO, Mme Magali TROPINI, M. Daniel MONIER, Mme Isabelle CANONNE, M. Alain COMBE, Mme Catherine CASELLATO, M. Philippe CRIPPA, M. Claude LEVY, M. Janik MASSELLO, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Josiane MAGREAU, Mme Geneviève RE, Mme Véronique PIERRE, Mme Marianne LE MEUR, Mme Véronique GINOYER, M. Bernard BACCINO, M. Rabah HERHOUR, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Sandrine EMERIC, Mme Stéphanie OLIVIER, M. Aurélien MOIGNARD, M. Joël BENOIT, M. André DENIS, Mme Nicole PESTRE, Mme Rania MEKKERI, Mme Christine MAUPEU et M. Claude FAEDDA.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Signé : François ARIZZI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**- COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21830019200018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU LAVANDOU

M. 14

**Décision modificative (projet de budget) 1 (3)
voté par nature**

BUDGET : Budget Principal (4)

ANNEE 2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mtda, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	Sans Objet
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	Sans Objet
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	20
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

21

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué le TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83019	COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS Budget Principal	DM (projet de budget) 1 2014
---------------------	---	---------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 517
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	6236
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
15606581.00	17521196.00	1273.99	1108.69

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 999,63	833.00
2	Produit des impositions directes/population	1 095,70	497.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 099,61	878.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	746,46	700.00
5	Encours de dette/population	1 617,59	810.00
6	DGF/population	253,19	200.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0	
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 33 du 27-03-2006.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 504 600,00	0,00	0,00	0,00	3 504 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 101 000,00	0,00	0,00	0,00	8 101 000,00
014	Atténuations de produits	622 000,00	0,00	0,00	0,00	622 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 260 600,00	0,00	3 000,00	0,00	2 263 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 488 200,00	0,00	3 000,00	0,00	14 491 200,00
66	Charges financières	522 250,32	0,00	0,00	0,00	522 250,32
67	Charges exceptionnelles	20 800,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 031 250,32	0,00	3 000,00	0,00	15 034 250,32
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (5)	327 992,00	0,00	-3 000,00	0,00	324 992,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		827 992,00	0,00	-3 000,00	0,00	824 992,00
TOTAL		15 859 242,32	0,00	0,00	0,00	15 859 242,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 859 242,32
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	690 000,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
73	Impôts et taxes	11 931 407,32	0,00	0,00	0,00	11 931 407,32
74	Dotations et participations	2 491 025,00	0,00	0,00	0,00	2 491 025,00
75	Autres produits de gestion courante	567 000,00	0,00	0,00	0,00	567 000,00
Total des recettes de gestion courante		15 711 432,32	0,00	0,00	0,00	15 711 432,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	71 300,00	0,00	0,00	0,00	71 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 782 732,32	0,00	0,00	0,00	15 782 732,32
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (5)	76 510,00	0,00	0,00	0,00	76 510,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		76 510,00	0,00	0,00	0,00	76 510,00
TOTAL		15 859 242,32	0,00	0,00	0,00	15 859 242,32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 859 242,32
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	748 482,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	390 504,78	0,00	0,00	0,00	390 504,78
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	937 113,00	0,00	0,00	0,00	937 113,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 253 504,16	0,00	0,00	0,00	4 253 504,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 611 121,94	0,00	0,00	0,00	5 611 121,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	633 000,00	0,00	0,00	0,00	633 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	663 000,00	0,00	0,00	0,00	663 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 274 121,94	0,00	0,00	0,00	6 274 121,94
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	76 510,00		0,00	0,00	76 510,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	76 510,00		0,00	0,00	76 510,00
	TOTAL	6 350 631,94	0,00	0,00	0,00	6 350 631,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 350 631,94
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	520 000,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	520 000,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	528 631,00	0,00	0,00	0,00	528 631,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	530 631,00	0,00	0,00	0,00	530 631,00

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 050 631,00	0,00	0,00	0,00	1 050 631,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	324 992,00		0,00	0,00	324 992,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		824 992,00		0,00	0,00	824 992,00
TOTAL		1 875 623,00	0,00	0,00	0,00	1 875 623,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 875 623,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	748 482,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	-3 000,00	-3 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 000,00	-3 000,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 504 600,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	72 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	215 000,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	72 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	92 100,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	127 900,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	215 800,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	71 550,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	22 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	18 700,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 590,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	117 850,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	23 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	410 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	136 500,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	8 000,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	68 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien voies et réseaux	140 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	210 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	54 200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	112 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	61 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	23 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	21 260,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	51 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	144 050,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	58 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	60 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	124 200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	60 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	153 500,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	39 100,00	0,00	0,00
6237	Publications	15 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	8 500,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	45 700,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	58 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	78 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 100,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	155 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 200,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 101 000,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	30 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	117 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	16 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 647 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	120 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	930 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	770 000,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	107 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	845 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 210 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	55 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	82 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 500,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	41 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	15 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	50 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	37 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	622 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	2 000,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	460 000,00	0,00	0,00
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	160 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 260 600,00	3 000,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	50 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	130 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	38 400,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 400,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	9 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	300,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	815 000,00	0,00	0,00
6554	Contribut* organismes de regroupement	370 000,00	3 000,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	115 000,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	13 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	260 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	160 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	286 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		14 488 200,00	3 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	522 250,32	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	540 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-19 749,68	0,00	0,00
668	Autres charges financières	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 800,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	11 300,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		15 031 250,32	3 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	327 992,00	-3 000,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	324 992,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	3 000,00	-3 000,00	0,00

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		827 992,00	-3 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		827 992,00	-3 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 858 242,32	0,00	0,00

+		RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	421 019,36
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-440 769,04
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-19 749,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	690 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	40 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	12 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	5 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	220 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	22 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	165 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	60 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	30 000,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	1 000,00	0,00	0,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	4 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	100 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	11 931 407,32	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	8 236 380,43	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	1 647 026,89	0,00	0,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	300 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	83 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	315 000,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	460 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	880 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	10 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 491 025,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	1 903 198,00	0,00	0,00
746	Dotations générale de décentralisation	1 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	50 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	3 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	30 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	400 000,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2 764,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	16 759,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	84 304,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	567 000,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	95 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	471 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		15 711 432,32	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	71 300,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	100,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	100,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	70 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 782 732,32	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	76 510,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	76 510,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		76 510,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS - Budget Principal - DM (projet de budget) - 2014

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 859 242,32	0,00	0,00
			+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote i-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS	01/01/1982	SANS FISCALITE PROPRE	1 500,00
SIVOM de BORMES-LA LONDE-LE LAVANDOU	07/05/1966	SANS FISCALITE PROPRE	25 000,00
SYNDICAT INTERCOM.PREVENTION DES INONDATIONS	08/06/1971	SANS FISCALITE PROPRE	118 000,00
SIDAMCM	31/07/1984	SANS FISCALITE PROPRE	190 000,00
SYMIELECVAR	02/03/2001	SANS FISCALITE PROPRE	38 500,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

